PNiN
Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

N°05 Janvier-Mars 2024

Bulletin trimestriel d'information sur la nutrition



L'ALT s'engage pour une budgétisation conséquente en faveur de la nutrition



La GIZ renforce les capacités opérationnelles de l'Alliance Nationale pour la Fortification



La situation nutritionnelle demeure préoccupante

SOMMAIRE

Editorial

APPROCHE MULTISECTORIELLE DE NUTRITION AU BURKINA FASO : l'expérience réussie des points focaux.....03

Actualité

FORUM DES PARLEMENTAIRES SUR LA NUTRITION : l'ALT s'engage pour une budgétisation conséquente en faveur de la nutrition.....04

POTECTION SOCIALE : la stratégie nationale et son plan d'actions opérationnel adoptés 05

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION : la GIZ renforce les capacités opérationnelles de l'Alliance Nationale pour la Fortification 06

DECRET REGLEMENTANT LA COMMERCIALISATION DES SUBSTITUTS DU LAIT MATERNEL : les sociétés savantes et les ordres professionnels du système de santé s'imprègnent du contenu.....06

Focus

ENQUETE NUTRITIONNELLE NATIONALE 2023 : la situation nutritionnelle demeure préoccupante.....07

Chiffres clés

MALNUTRITION AIGUË AU BURKINA FASO : près de 480 000 enfants de 6 à 59 mois menacés sur la période d'août 2023 à juillet 2024.....08

INSECURITE ALIMENTAIRE :
Près de 3 000 000 de personnes dans le besoin d'une assistance entre juin et août 2024.....09

Note Politique

LE COÛT DE LA MALNUTRITION AU BURKINA FASO.....10

Directrice de Publication
Dr Ella COMPAORE

Rédacteur en chef
Issa OUATTARA

Rédacteur en chef adjoint
Kassoum SORI

Comité de rédaction
Sery BAOULA
Ibrahim BAYILI
Abel AZONHANDE
Yacouba GNISSIEN
Mouonkoun DABIRE
Estelle BAMBARA
Paulin KAHOUN
Louis GANSONRE
Anthyme BASSOLE
Thierry COULIBALY
Soumahila SEBEGO
Florence ZONGO
Soimbou ZERBO
Karim COMPAORE
Ousmane OUEDRAOGO
Rodrigue KOUAME
Romain SANDWIDI

Conception
Andy Moussa BAMBA

EDITORIAL



APPROCHE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO

L'expérience réussie des points focaux

En adoptant l'approche multisectorielle de lutte contre la malnutrition depuis son adhésion au Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) en 2011, le Burkina Faso a opté pour plusieurs stratégies. Au nombre de celles-ci, il y a la désignation des points focaux nutrition dans les différents secteurs ministériels. Ces derniers sont l'épine dorsale du processus de mise en œuvre de l'approche multisectorielle de lutte contre la malnutrition.

En effet, les points focaux ont été d'une importance capitale dans l'élaboration de la Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition (PNiN) 2020-2029 et son plan stratégique. Aussi, sollicités à tous les niveaux de la mise en œuvre de cette politique, ils apportent des informations nécessaires et des indicateurs clés concernant leur secteur et accomplissent cette mission avec abnégation.

C'est d'ailleurs un des atouts majeurs dont a bénéficié la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) qui a réussi à produire de nombreuses évidences ayant permis la prise de décisions en faveur de la nutrition au Burkina Faso. Il en est de même pour tous les autres acquis engrangés grâce à cette synergie d'actions des acteurs de la nutrition. Le succès de ces points focaux repose également sur les multiples renforcements de capacités dont ils bénéficient aussi bien sur la nutrition que d'autres thématiques transversales comme le leadership et la communication. Ces formations leur permettent d'accomplir leur mission avec plus d'efficacité et de professionnalisme.

A l'heure du bilan, je peux affirmer sans risque de me tromper, que l'expérience des points focaux dans les secteurs ministériels est un cas d'école dans la mise en œuvre de l'agenda de la nutrition au Burkina Faso. Cette belle aventure avec ces « ambassadeurs » de la lutte contre la malnutrition n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Elle se poursuit surtout avec le processus en cours pour l'intégration de la nutrition dans les plans et politiques sectoriels. **C'est le lieu pour moi d'inviter l'ensemble des acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition en particulier les points focaux, à s'approprier le guide qui a été élaboré à cet effet.** Votre contribution comme à l'accoutumée, permettra d'obtenir les résultats escomptés. Je voudrais par la même occasion, saluer le travail remarquable de l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour l'amélioration des indicateurs de nutrition. Ensemble, nous parviendrons à relever de nombreux défis dans le cadre de la lutte contre la malnutrition au Burkina Faso.

Dr Ella COMPAORE

Secrétaire Technique chargée de la multisectorialité pour la Nutrition

Point focal SUN

FORUM DES PARLEMENTAIRES SUR LA NUTRITION

L'ALT s'engage pour une budgétisation conséquente en faveur de la nutrition

Les députés de l'Assemblée législative de transition (ALT) s'engagent pour une augmentation du financement domestique en faveur de la nutrition au Burkina Faso. Cet engagement a été pris solennellement à l'occasion du forum des parlementaires sur la nutrition tenu du 15 au 17 janvier 2024 à Ouagadougou. Organisé par le Secrétariat technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition (ST- Nut) en collaboration avec le Réseau des parlementaires pour la sécurité nutritionnelle (REPASEN), cette rencontre a réuni une cinquantaine de parlementaires.



Les parlementaires aux côtés du gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour lutter contre la malnutrition

Ce forum a servi de cadre pour améliorer l'implication des parlementaires sur les questions de nutrition. Une cinquantaine de députés et d'administrateurs parlementaires ont pris part à cette rencontre de trois jours qui a permis de définir le rôle des députés dans la lutte contre la malnutrition, ainsi que leur contribution dans la budgétisation sensible à la nutrition. A l'issue de ce forum, les parlementaires se sont engagés dans la démarche multisectorielle de lutte contre la malnutrition au Burkina Faso. L'occasion a été saisie pour renforcer leurs capacités en matière de nutrition.

Pour le vice-président de l'ALT, David LOMPO, des progrès importants ont été réalisés au fil des années en matière de financement public de la nutrition, mais des efforts restent encore à faire. *« La dynamique doit donc se poursuivre afin d'augmenter substantiellement et de façon progressive les allocations des ressources budgétaires dans tous les départements ministériels »*, a-t-il soutenu.

Le coordonnateur du REPASEN, Boubacar BALBONÉ pour sa part, soutien que les parlementaires dans leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale, vont interpeller l'Etat pour le respect de ses engagements en faveur de la nutrition.

A cet effet, les députés ont pris neuf (09) engagements dont celui de s'assurer de l'augmentation du financement domestique en faveur de la nutrition à hauteur de 3% du budget de l'État.

Comité de rédaction



Une cinquantaine de parlementaires ont renforcé leurs capacités en matière de nutrition au cours de ce forum

PROTECTION SOCIALE

La stratégie nationale et son plan d'actions opérationnel adoptés

La Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) 2024-2028 et son plan d'actions opérationnel 2024-2026 ont été validés les 27 et 28 mars 2024 à Ouagadougou.

La Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) 2024-2028 vise la réduction de la vulnérabilité socioéconomique des populations burkinabè afin que 60% des personnes vivant en situation de vulnérabilité ou de pauvreté aient accès aux services sociaux de base, à la sécurité alimentaire et à la justice à l'horizon 2028. Ce nouveau référentiel en matière de protection sociale devrait également inciter 20% de la population à être sous couverture d'assurance sociale sur la même période.



De gauche à droite, le Secrétaire permanent du Conseil national pour la protection sociale, le représentant du secrétaire général de la Primature et la conseillère spéciale à la Primature

Ce référentiel est bâti sur des axes stratégiques, notamment le renforcement de la protection des ménages et des personnes pauvres, vulnérables ou en situation de catastrophe et de chocs ; l'amélioration de la couverture de l'assurance sociale ; le renforcement du financement de la protection sociale et l'amélioration de la gouvernance de la protection sociale.

Pour le représentant du Secrétaire général de la Primature,Frédéric KABORE, *« la protection sociale est de plus en plus perçue comme une composante clé des stratégies de réduction de la pauvreté »*. C'est fort de cela, que le gouvernement burkinabè s'est engagé dans la promotion de la protection sociale à travers l'adoption de la politique nationale de la protection sociale en 2012. *« La stratégie nationale de protection sociale vient remplacer cette politique nationale avec pour ambition d'atteindre une protection sociale universelle dans notre pays »* soutient Frédéric KABORE.

Amédée BAMOUNI, Secrétaire permanent du Conseil national pour la protection sociale (CNPS) estime pour sa part, que *« la stratégie nationale de protection sociale se fonde sur un idéal de protection sociale garantissant à tous, des conditions minimales de vie décente à l'horizon 2028. Elle a pour finalité de créer une synergie d'actions de l'ensemble des acteurs aussi bien étatiques que non étatiques autour de la question de la protection sociale dans un contexte marqué par la crise sécuritaire et humanitaire que connait le Burkina Faso. »*

D'un coût total d'environ 868 milliards de francs CFA, la SNPS sera financée par des ressources de l'État et des collectivités territoriales, les cotisations sociales des employeurs et des travailleurs, les contributions des Partenaires techniques et financiers ainsi que celles du secteur privé.

Comité de rédaction



Le nouveau référentiel en matière de protection sociale adopté devrait inciter 20% de la population à être sous couverture d'assurance sociale d'ici à 2028

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

La GIZ renforce les capacités opérationnelles de l'Alliance nationale pour la fortification

L'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso à travers la GIZ a procédé le 11 mars 2024 à Ouagadougou, à la remise de matériel informatique et bureautique à l'Alliance Nationale pour la Fortification (ANF). D'une valeur de 35,5 millions de francs CFA, ce matériel est composé entre autres, d'ordinateurs portables, de tablettes, d'imprimantes multifonction, de disques dures externes, de vidéos projecteurs, de copieurs noir blanc multifonctions, de caméra professionnelle, etc.

Ce lot de matériel a été réceptionné par le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Dr Robert Lucien KARGOUGOU au profit de l'ANF. Le ministre a indiqué que ce don contribuera à améliorer la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre la malnutrition à travers la disponibilité de données factuelles sur la fortification à grande échelle.



Le ministre de la Santé et de l'hygiène publique réceptionne un lot de matériel des mains du Chargé des affaires de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso

Pour Dr Bernd VON MUNCHOW-POHL Chargé d'affaires à l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso, ces équipements permettront aux bénéficiaires d'assurer pleinement leur leadership dans la gouvernance de la fortification alimentaire à grande échelle au Burkina Faso.

DECRET REGLEMENTANT LA COMMERCIALISATION DES SUBSTITUTS DU LAIT MATERNEL

Les sociétés savantes et les ordres professionnels du système de santé s'imprègnent du contenu

Le Secrétariat technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition (ST-Nut) a organisé les 8 et 9 février 2024, un atelier de dissémination du décret règlementant la commercialisation des Substituts du lait maternel (SLM) au profit des Sociétés savantes et des ordres professionnels du système de santé au Burkina Faso.

Le Burkina Faso a adopté en juin 2022, le décret règlementant la commercialisation des Substituts du lait maternel conformément aux directives de l'Assemblée mondiale de la santé de 1981. Pour une meilleure application de ce décret qui est assorti de deux arrêtés d'application, le ministère de la Santé et de l'hygiène publique à travers le ST-Nut a entrepris la dissémination du décret sur les SLM auprès de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.



Le ST-Nut a sensibilisé les sociétés savantes et ordres professionnels pour une meilleure application du décret de commercialisation des SLM

C'est dans cette optique que les sociétés savantes et les ordres professionnels du système de santé ont été sensibilisés sur le code SLM pour sa meilleure application par les acteurs.

Le décret sur les SLM vise à règlementer la commercialisation des substituts du lait maternel, des aliments pour nourrissons, pour jeunes enfants et des ustensiles d'alimentation.

La promotion des SLM au grand public et dans les services de santé, les publicités sous fond d'allégations nutritionnelles conférant à certains produits les mêmes valeurs nutritives que le lait maternel sont autant d'exemples de mauvaises pratiques que ce décret interdit.

Comité de rédaction

ENQUETE NUTRITIONNELLE NATIONALE

La situation nutritionnelle demeure préoccupante

L'Enquête nutritionnelle nationale (ENN) avec la méthodologie SMART, s'est déroulée du 14 septembre au 10 octobre 2023 dans 10 des 13 régions du Burkina Faso. Elle a couvert 28 strates (27 provinces et une région). Dans l'ensemble, la situation nutritionnelle est caractérisée par une persistance de la malnutrition sous toutes ses formes,des carences en micronutriments toujours préoccupantes. Cependant,on note une amélioration de certains indicateurs de l'Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) dans les zones enquêtées.

L'ENN permet d'évaluer la situation nutritionnelle chez les enfants âgés de 0 à 59 mois, les adolescentes (10-19 ans) et les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Au niveau des indicateurs de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les résultats de l'ENN présentent une situation toujours préoccupante. En effet, la prévalence la plus élevée de la malnutrition aiguë est observée dans les Balé (10,7% dont 1,5% sous la forme sévère) et la plus faible dans la Comoé (4,3% avec 0,0% sous la forme sévère). Les prévalences au-dessus du seuil « élevé » de l'OMS (10%) sont observées dans les provinces des Balé (10.7%) et de la Sissili (10.0%). Quant à la malnutrition chronique, la prévalence la plus élevée est observée dans le Kourwéogo (28,3% dont 12% sous la forme sévère).

La plus faible prévalence est observée dans la province du Boulgou avec 13,2% dont 3% sous la forme sévère. Concernant l'insuffisance pondérale, la prévalence la plus élevée est observée dans la Bougouriba (19,2% dont 3,3% sous la forme sévère) et la plus faible dans le Boulkiemdé (7,7% dont 1,7% sous la forme sévère).

Chez les Femmes en âge de procréer (FAP) et les adolescentes, les résultats de l'enquête présentent une persistance du double fardeau nutritionnel. En effet, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les FAP est plus élevée dans le Kouritenga (19,6%). A l'opposé, les provinces du Zoundwéogo et du Houet présentent respectivement les fortes proportions des FAP en surpoids (27,8%) et de FAP en état d'obésité (12,1%). Aussi, 5.1% des adolescentes sont en situation d'obésité sur l'ensemble des zones enquêtées. La province du Boulgou présente la plus forte prévalence avec 16% largement au-dessus des provinces du Kadiogo (3,2%) et du Houet (3, 8%).

En ce qui concerne le niveau de la couverture de la supplémentation en vitamine A des enfants, elle varie entre 71,3% dans la région du Centre à 93,8% dans le Centre-Sud. Pour le déparasitage, le niveau de couverture varie de 69,3% dans le Centre à 91,6% dans le Centre-Sud.

Concernant les pratiques optimales d'ANJE, les résultats présentent une certaine amélioration. En effet, 65,6% des enfants de 0 à 23 mois des strates enquêtées ont bénéficié d'une mise au sein précoce et près de 77,5% des enfants ont été exclusivement allaités jusqu'à un an et près de 70% des enfants jusqu'à 24 mois.

Notons que du fait de la situation sécuritaire difficile, les régions du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel n'ont pas été couvertes au cours de cette édition de même que les provinces de la Kossi, du Nayala et du Sourou dans la Boucle du Mouhoun et celles du Loroum et du Zandoma dans le Nord.

Comité de rédaction

SMART 2023: MALNUTRITION CHRONIQUE (6-59 mois)

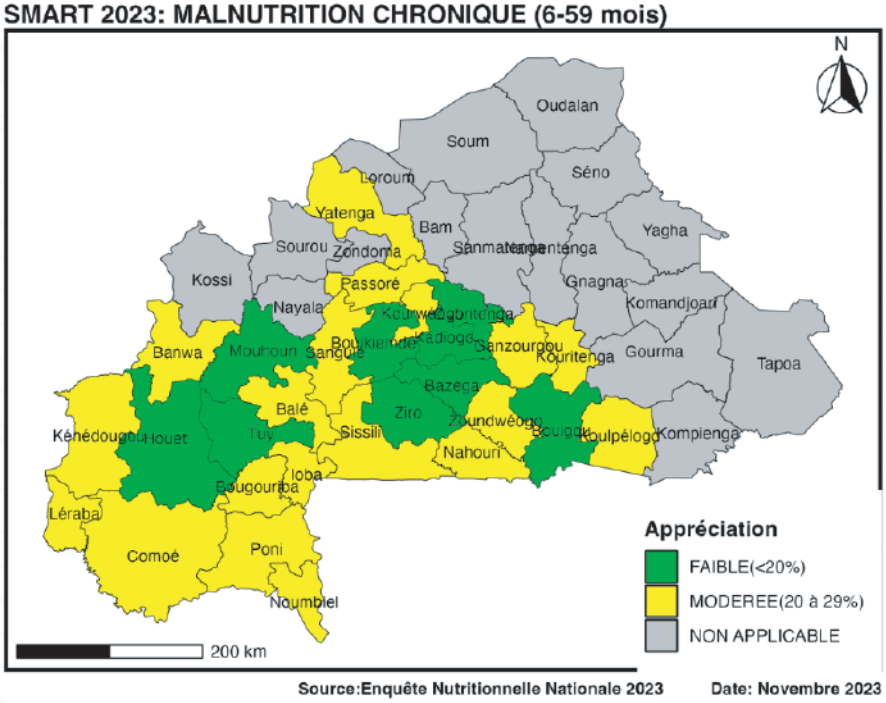

Source:Enquête Nutritionnelle Nationale 2023 Date: Novembre 2023

MALNUTRITION AIGUË AU BURKINA FASO

Près de 480 000 enfants de 6 à 59 mois menacés sur la période d'août 2023 à juillet 2024

L'analyse IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et nutritionnelle) de la malnutrition aiguë publiée le 2 janvier 2024 révèle que près de 480 000 enfants âgés de 6 à 59 mois souffriront de la malnutrition aiguë dans les 37 provinces analysées entre août 2023 et juillet 2024 avec 113 627 cas de forme sévère (MAS) attendus. Les résultats montrent également que 131 415 femmes enceintes et allaitantes souffriront de malnutrition aiguë.

Selon les résultats de l'analyse IPC, d'août 2023 à janvier 2024 (pic principal de malnutrition), trois provinces sont classées en situation acceptable (Phase 1 de l'IPC MNA), 27 classées en situation d'alerte (Phase 2 de l'IPC MNA) et 7 provinces classées en situation sérieuse (Phase 3 de l'IPC MNA). A la période de février à avril 2024 (situation projetée 1), une amélioration devrait être observée, cela au niveau de quatre provinces (2 provinces de la Phase 2 à 1 ; et 2 provinces de la Phase 3 à 2). De plus, 33 provinces resteront dans la même phase (respectivement 3 provinces en Phase 1, 25 provinces en Phase 2 et 5 provinces en Phase 3 de l'IPC MNA).

De mai à juillet 2024 (période projetée 2), la situation pourrait se dégrader si rien n'est fait, avec une détérioration marquée par 13 provinces (5 provinces de la Phase 1 à 2, 7 provinces passant de la Phase 2 à 3 et 1 province passant de la Phase 3 à 4). Sur cette période, aucune province ne verra sa situation s'améliorer.

CHIFFRES-CLÉS: AOÛT 2023 –JUILLET 2024

479 112

Nombre d'enfants de 6-59 mois malnutris aigus

AYANT BESOIN D'UN TRAITEMENT

Malnutrition aiguë sévère : Nombre de cas	113 627
Malnutrition aiguë modérée : Nombre de cas	365 485

131 415

Nombre de femmes enceintes ou allaitantes malnutries aiguës

AYANT BESOIN D'UN TRAITEMENT

Selon l'analyse IPC, les principaux facteurs déterminants de la malnutrition aiguë varient d'une unité d'analyse à une autre. Pour les provinces classées en phase Sérieuse ou plus (Phase 3 de l'IPC MNA ou plus), les faibles consommations alimentaires, les mauvaises pratiques alimentaires et de soins, les prévalences élevées des morbidités infantiles telles que la fièvre (entre 5,1% et 32,3%), la diarrhée (entre 2,4% et 23,7%) et les infections respiratoires aiguës (entre 5,85 % et 36,89 %), les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement et la faible couverture d'accès à l'eau potable sont les facteurs déterminants de la malnutrition aigüe dans ces zones. Des interventions urgentes et précoces sont donc nécessaires pour inverser ou contenir une éventuelle dégradation de l'état nutritionnel des personnes vulnérables notamment les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et femmes allaitantes.

Comité de rédaction

SITUATION ACTUELLE AOUT 2023 – JANVIER 2024	SITUATION PROJETÉE 1 FEVRIER - AVRIL 2024	SITUATION PROJETÉE 2 MAI - JUILLET 2024

00 (provinces)	Extrêmement critique
00 (provinces)	Critique
07 (provinces)	Sérieuse
27 (provinces)	Alerte
03 (provinces)	Acceptable
08 (provinces)	Non Analysées







INSECURITE ALIMENTAIRE

Près de 3 000 000 de personnes dans le besoin d'une assistance entre juin et août 2024

L'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2024 indique une amélioration de la situation nutritionnelle dans certaines provinces du Burkina Faso. Cependant, d'autres localités font face à une dégradation de la sécurité alimentaire avec des populations en situation de crise et d'urgence.

Situation projetée (juin-juillet-août 2024)

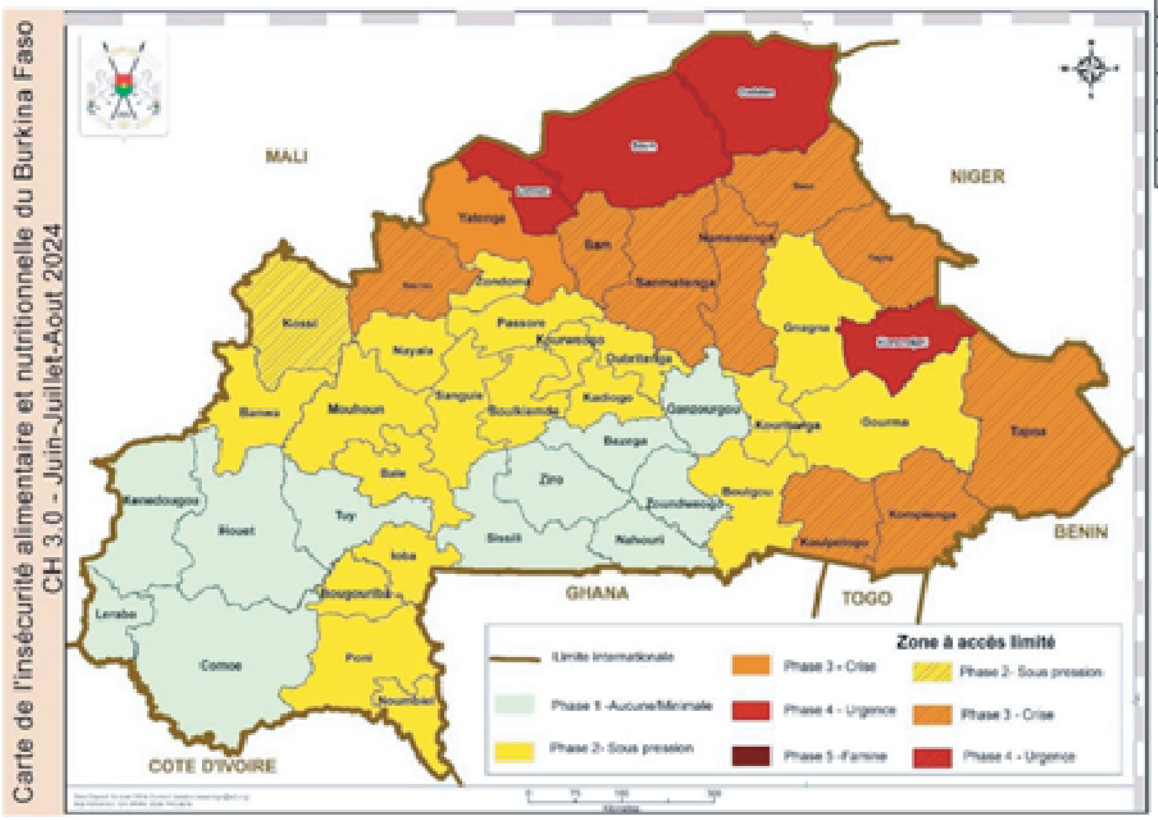

Phase	Nbre de provinces
Minimal	11
Sous pression	20
Crise	10
Urgence	4
Famine	0
Phase 3 à 5	14

Les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé indique que sur la période de mars à mai 2024 (période projetée), 18 provinces sont en situation "Minimale" (phase 1), 19 provinces "sous pression" (phase 2) et 08 provinces en situation de "crise" (phase 3). Au cours de la même période, 1.749.437 personnes ont besoin d'une assistance immédiate dont 283. 409 enfants de moins de cinq ans. Ces populations sont concentrées majoritairement dans les régions du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, du Sahel, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun.

Sur la période de juin à août 2024 (situation projetée), 11 provinces seraient en situation d'« insécurité alimentaire minimale » en phase 1, 20 provinces « sous pression » en phase 2 et 04 provinces en situation d' « urgence » phase 3. A la même période, l'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate serait de 2.734.196 personnes. Cet effectif renferme 442.940 enfants de moins de cinq ans. Cette population serait concentrée majoritairement dans les régions du Centre-Nord, du Nord, du Sahel, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun.

Cette situation alimentaire pourrait s'expliquer par la crise sécuritaire malgré le retour progressif des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine. Ce qui occasionne un dysfonctionnement des infrastructures sociales de base (marchés, centres de santé, écoles, points d'eau, etc.) et une perturbation des activités agrosylvopastorales des ménages.

Comité de rédaction

LE COÛT DE LA MALNUTRITION AU BURKINA FASO

Le Gouvernement du Burkina Faso s'est fixé comme objectif prioritaire de promouvoir l'accès des populations aux services sociaux de base tels que la santé et en particulier la nutrition. Des mesures budgétaires spécifiques ont été prises par l'Etat pour le bien-être des populations. Malgré les progrès enregistrés au cours des dernières années, le pays reste confronté à de nombreux défis comme l'amélioration de l'état nutritionnel de la population, notamment celui des femmes et des enfants. Toutefois, les résultats mitigés des indicateurs nutritionnels reflètent des niveaux de financements relativement insuffisants pour la mise en œuvre des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition.

Les résultats de l'étude « Investment case » fournissent des évidences sur les impacts de la malnutrition et des options pour financer les besoins nutritionnels.

- ✔ **Environ 26 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de la malnutrition au Burkina Faso ;**
- ✔ **Près d'un million d'enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance (petite taille par rapport à l'âge) ;**
- ✔ **La sous-nutrition au Burkina Faso coûte 409 milliards de francs CFA par an, soit une perte de 7,7% du PIB ;**
- ✔ **Investir 1 dollar dans la nutrition permet à l'Etat d'économiser 16 dollars.**

Retour sur investissement

Le coût total pour couvrir tous les enfants burkinabè de moins de cinq ans, avec un ensemble d'interventions spécifiques et sensibles à la nutrition est d'environ 369,3 millions de dollars (288,2 milliards de francs FCFA) par an. Cela représente deux fois les montants actuellement dépensés en faveur de la nutrition au Burkina Faso et permettra de réduire sur une période de cinq ans :

- **le taux de mortalité des moins de cinq ans à 31,62/1000 ;**
- **la prévalence du retard de croissance à 11,1% ;**
- **la prévalence de la malnutrition aiguë à 3,5% ;**
- **la prévalence de l'insuffisance pondérale à 4,5%.**

Efficience des dépenses de nutrition

L'utilisation plus rationnelle des ressources financières dont dispose le Burkina Faso en matière de nutrition permettrait de sortir 108.000 enfants supplémentaires du retard de croissance.

L'extension d'un ensemble d'interventions spécifiques et sensibles à la nutrition pour couvrir l'ensemble des enfants burkinabè (stratégie de couverture intégrale à 100%) serait l'investissement le plus rentable pour réduire la malnutrition et la mortalité des moins de cinq ans. Cela nécessite l'accroissement du financement en faveur de la nutrition et des Interventions efficientes et efficaces.

Pour cela, il faut accélérer le processus d'inscription de la budgétisation sensible à la nutrition, dans la circulaire budgétaire d'ici 2025, renforcer les efforts de mobilisation des ressources internes et des financements innovants et améliorer l'efficience des dépenses de nutrition au Burkina Faso, en s'inspirant de l'expérience des pays les plus performants en la matière tels que le Nigeria et le Zimbabwé.

UNITÉ -PROGRES -JUSTICE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENNE PUBLIQUE

PNiN
Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

2EME JSN
LES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE NUTRITION.

Stopper la malnutrition à travers la recherche



Sous le Présidence de



Monsieur le Ministre de la Santé et de l' Hygiène Publique

Thème

Nutrition : une réponse aux enjeux de l'urgence et du développement

DU 27 au 29 MAI 2024

Ouagadougou, Hôtel SOPATEL SILMANDE

unicef

Société de Nutrition du Burkina

Scaling Up NUTRITION
S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

www.nutrition.bf

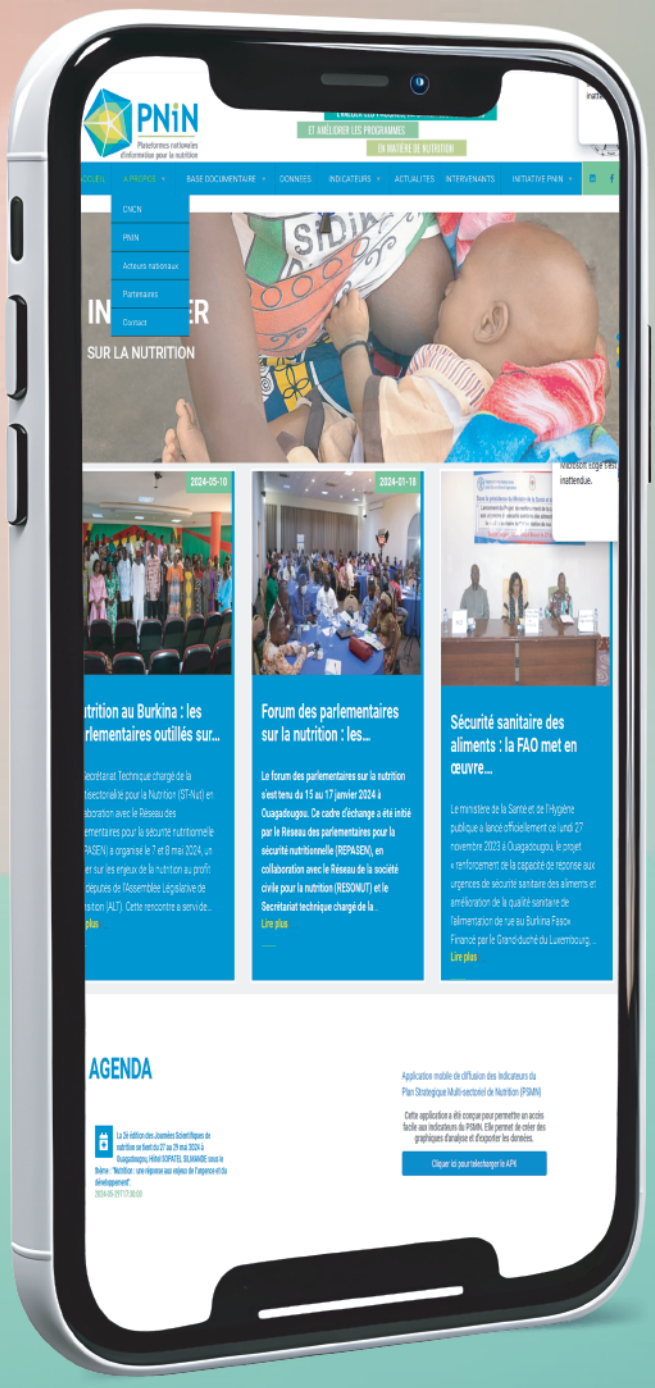

TOUTES LES INFOS SUR LA NUTRITION SUR

www.nutrition.bf

unicef

European Commission

UKaid
from the British people

BILL & MELINDA GATES foundation

PNiN
Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

Adresses de la structure
Avenue Pascal ZAGRE,
Ouaga 2000,Ouagadougou
Burkina Faso
Tél.**+226 25 49 85 02**
Email: **insd@insd.bf**

Réjoignez nous sur :
Facebook.com / PNIN
www.nutrition.bf